

Lyon, 20 septembre 2021

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**État des lieux du pont de Vernaison au sortir de l'été et perspectives de réouverture du sens Est > Ouest**

Fermé à la circulation automobile dans le sens Solaize – Vernaison depuis le 23 juin, le pont de Vernaison a fait l'objet d'un suivi permanent durant la période estivale, suivi dont les derniers résultats sont encourageants. Parallèlement et comme annoncé début juin, les services de la Métropole mettent au point un feu de rétention des véhicules sur l'île de la Table Ronde en cas de fermeture du passage à niveau. À l'issue des tests en cours, soit à partir de début octobre, il sera de nouveau possible d'autoriser la circulation en double-sens pour les véhicules légers.

Cet été, le suivi en temps réel de l'état de santé du pont de Vernaison (dispositif « haute surveillance ») a d'abord été marqué par une grosse alerte. Le mercredi 30 juin, pendant deux heures, le niveau d'alerte 2 a été franchi pendant deux heures sur la barre d'ancrage la plus fragile du pont. Par la suite, les données enregistrées par les capteurs se sont avérées plus encourageantes. Outre la restriction de circulation dans un seul sens, la modération des températures a probablement facilité le bon comportement de l'ouvrage, de même que le système de climatisation mis en place début juillet dans la chambre d'ancrage la plus problématique. En juillet également, le changement d'une rotule a été réalisé. Des essais de pesage des barres d'ancrages ont démarré pour mieux comprendre phénomènes d'interactions/compensations entre elles et, selon les conclusions, de pouvoir réévaluer les seuils d'alerte.

Compte-tenu des données plutôt positives fournies par les capteurs, **un rapport d'expertise doit venir confirmer fin septembre la possibilité d'une remise en circulation à double-sens du pont.**

Dans le même temps, comme annoncé début juin, des tests sont en cours pour mettre au point un feu de rétention sur l'île de la Table Ronde. Ce feu permettra, lorsque le passage à niveau est fermé, d'éviter les remontées de file de véhicules sur le pont dans le sens Solaize-Vernaison et donc de soulager le pont de la charge statique associée.

**À l'issue des tests sur le feu et en fonction du rapport d'expertise sur le comportement estival du pont, la Métropole sera en mesure de rétablir la circulation à double-sens à partir de début octobre.**

**La circulation des poids lourds restera bien sûr toujours interdite sur le pont.**

Parallèlement, la construction d'un pont de secours à proximité immédiate du pont actuel est en préparation, pour une mise en service à la mi-2023. Cette solution est de loin préférable à un chantier de réparation d'ampleur du pont qui nécessiterait des fréquences et des durées de fermetures de l'ouvrage importantes.

Enfin, à plus long terme, la construction d'un ouvrage pérenne est à l'étude, en lien avec l'ensemble des partenaires de la Métropole. Fin octobre, un comité de pilotage permettra de définir de premières orientations en fonction d'une analyse d'ensemble des mobilités dans le corridor Saint Étienne-Lyon.